

CONSEIL MUNICIPAL

Recensement architectural 2020
Bâtiments imériens sortis de l'inventaire

Le canton de Berne a mis à l'enquête publique son projet de révision partielle du recensement architectural 2020 (RA 2020). Sur les bâtiments actuellement répertoriés à Saint-Imier, 58 sont susceptibles de sortir de l'inventaire.



Le Service cantonal des monuments historique (SMH) a reçu, en 2016, le mandat du Grand Conseil bernois de réviser le recensement architectural. L'objectif fixé au SMH consiste à réduire le nombre d'objets et d'ensembles bâtis qui y sont inscrits. Au final, les bâtiments figurant à l'inventaire ne doivent pas représenter plus de 7% du parc immobilier du canton.

Les critères d'évaluation ont ainsi été considérablement renforcés. C'est sur cette base que tous les bâtiments classés de Saint-Imier (ensembles bâtis, bâtiments dignes de conservation et bâtiments dignes de protection) ont été passés en revue.

Deux nouveaux ensembles structurés

Au final, sur les quelque 250 bâtiments répertoriés à Saint-Imier, 58 sont présumés sortir de l'inventaire. Deux immeubles devraient y être intégrés une fois le RA 2020 entré en force.

La catégorie des ensembles bâtis – groupes de bâtiments qui se sont souvent formés sur une longue période et qui se distinguent par les liens spatiaux et historiques qu'ils entretiennent entre eux – est remodelée. Ainsi, les ensembles bâtis «Damier du centre» et «Jonchères» sont fusionnés. Ils conservent néanmoins leur qualification, tout comme «Longines», «Quartier proche de la Gare» et «Sur le Pont».

En revanche, «Société» rejoint la catégorie des ensembles structurés (ensembles uniformes, tels que des lotissements). Par ailleurs, deux nouveaux ensembles structurés font leur apparition: «Paul-Charmillot» et «Les Savagnières».

A l'enquête publique jusqu'au 10 décembre 2020

Le SMH a mis le projet de RA 2020 à l'enquête publique le 12 octobre dernier. Celle-ci court jusqu'au 10 décembre prochain compris. Il est possible de prendre connaissance de cette révision partielle à l'adresse www.be.ch/revision-ra ou de consulter le dossier dans les locaux de la Préfecture du Jura bernois, à Courtelary, pendant les heures d'ouverture habituelles.

Le Service communal de l'urbanisme et de la mobilité se tient à disposition de la population imérienne. Nicolas Vuilleumier, chef de service, répondra volontiers aux questions au 032 942 44 35 ou via son adresse électronique nvuilleumier@saint-imier.ch.

Pour rappel, il n'est pas possible de recourir contre l'inscription d'un objet au recensement architectural. Les recours peuvent, en effet, uniquement porter sur le fait que le recensement est incomplet, à savoir que des objets y font défaut (art. 13a, al. 4 de l'ordonnance sur les constructions). Le retrait d'un objet du recensement architectural peut être demandé dans le cadre d'une procédure d'octroi d'un permis de construire.

Dernière ligne droite à la Rue de la Fourchaux



La troisième étape du projet de rénovation des réseaux souterrains à la Rue de la Fourchaux entre dans sa phase terminale. Le chantier qui est situé entre le carrefour avec la Rue Champs-de-la-Pierre et le bâtiment sis Rue de la Fourchaux 15 a vu la mise en service d'une nouvelle conduite de distribution d'eau potable et la rénovation de l'ensemble des éléments clés du réseau électrique et de l'éclairage public.

Les monteurs du domaine de l'électricité vont maintenant procéder au tirage des câbles électriques et à la réalimentation de huit maisons situées de part et d'autre de la rue. Parallèlement, l'entreprise de génie civil réalisera les travaux préparatoires pour la pose du tapis sur la totalité de la chaussée et du trottoir sud, ainsi que divers travaux privés au nord de la route.

Pour autant que la situation sanitaire le permette, le planning prévisionnel prévoit que la pose du revêtement routier soit terminée à la fin de la première semaine de novembre.

Travaux de finition à la Rue de la Clef

L'entreprise en charge du chantier de la Rue de la Clef a fait le forcing pour terminer les travaux routiers dans le secteur rénové en 2020. Il reste toutefois des finitions à réaliser sur la route entre les bâtiments N° 35 et 36.

Ce secteur avait en effet été endommagé lors de mouvements de terrain survenus il y a quelques années. Afin de finaliser les rénovations de la chaussée et du trottoir sud, le transit par la Rue de la Clef sera fermé au trafic durant trois jours, entre le lundi 26 et le mercredi 28 octobre 2020.

Le Conseil municipal remercie les riverains et les usagers de leur compréhension.

(cm)

Saint-Imier, le 21 octobre 2020